



OPECOM

ORGANISATION PATRONALE DES ENTREPRENEURS
DE LA CONSTRUCTION DU MALI

RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Quinzambougou,
Ancien Siège du CNPM
Route de Sotuba
Tél : 20 21 04 54

EMAIL : opecom_mali@yahoo.fr
SITE WEB : www.opecommali.com

SIGNES ET SIGNIFICATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AFPA	Agence Française pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEROUTE	Agence d'Exécution des Travaux d'Entretien Routier
AGETIPE MALI	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Publics pour l'Emploi
APEP	Association pour la Promotion des Entreprises Privées
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ARMDS	Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement

SIGNES ET SIGNIFICATIONS

BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiments, Travaux Publics et Particuliers
CACOPE	Cadre de Concertation des Opérateurs Economiques du District
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CCR UEMOA	Chambre Consulaire Régionale de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CICB	Centre International de Conférence de Bamako
CIFRECOM	Centre International de Formation de Recrutement et de Communication
CNPM	Conseil National du Patronat du Mali

SIGNES ET SIGNIFICATIONS

CNREX-BTP	Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics
DAO	Dossiers d'Appel d'Offre
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DNR	Direction Nationale des Routes
DRH	Direction des Ressources Humaines
ENI-ABT	Ecole Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba TOURE
FED	Fonds Européen de Développement

SIGLES ET SIGNIFICATIONS

FGSP	Fonds de Garantie pour le Secteur Privé
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
GECI	Groupe d'Experts et de Consultants Internationaux
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
INFP/BTP	Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics
INIFORP	Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale

SIGLES ET SIGNIFICATIONS

MIE	Ministère des Infrastructures et de l'Équipement
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
NTIC	Nouvelles Technologie d'Information et de Communication
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OICM	Ordre des Ingénieurs Conseils du Mali
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
OPECOM	Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali

SIGLES ET SIGNIFICATIONS

ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
PPP	Partenariat Public Privé
PTF	Partenaire Technique et Financier
SAHABA	Salon de l'Habitat de Bamako
SYNABAT	Syndicat National du Bâtiment et des Travaux Publics
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine



SOMMAIRE

RUBRIQUES

Page

I. Présentation sommaire de l'OPECOM	10 – 14
II. Etat de mise en œuvre des recommandations issues de l'Assemblée Générale du 25 Janvier 2020.	15 – 17
III. Renforcement des capacités.	18 – 38
3.1 Formations organisées par le Ministère des Infrastructures et de l'Equipement à travers l'INFP/BTP.	19 – 26
3.2 Formation organisée par le Ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique à travers CIFRECOM.	27 – 28
3.3 Formations organisées par l'ARMDS.	29 – 30
3.4 Formations transmises à la CCIM.	31 – 35
3.5 Tableau de comparaison 2019 – 2020.	36
3.6 Conclusion.	37 – 38
IV. Chronologie de notre participation aux différents événements qui ont eu lieu en 2020.	39 – 59

SOMMAIRE (suite)

RUBRIQUES

Page

V. Communication avec le Grand Public.

60 – 63

5.1 Emission télévisée « Actu Hebdo ».

60 – 61

5.2 Presse écrite « L'ESSOR ».

62 – 63

VI. Activités du Secrétariat Exécutif.

64 – 65

VII. Représentativité et Participation aux Conseils d'Administration.

66 – 79

7.1 Représentativité.

66 – 75

7.2 Participation aux Conseils d'Administration.

76 – 79

VIII. Conclusions et Perspectives.

80 – 84

8.1 Conclusions

80 – 81

8.2 Perspectives

82 – 84

I. **PRESENTATION SOMMAIRE DE L'OPECOM**



L'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali (OPECOM) a été créé en 1972 sous l'appellation de SYNABAT (Syndicat National du Bâtiment et des Travaux Publics) et est devenue OPECOM suite à la délibération de l'Assemblée Générale de 2005. Elle s'est ensuite conformée à la Loi n°04-038 du 05 Août 2004 relative aux associations à travers le récépissé n°676/G-DB du 09 Septembre 2009.

La profession d'entrepreneur était régie par l'Ordonnance n°79-27/CMLN du 29 Mars 1979 portant Règlementation de la profession d'entrepreneur et de tâcheron du Bâtiment, des Travaux Publics et Travaux Particuliers.

En 1993, cette ordonnance a été abrogée et remplacée par la Loi n°93-065 du 15 Septembre 1993 portant Règlementation de la profession d'entrepreneur du Bâtiment, des Travaux Publics et Travaux Particuliers et son décret n°97-160/P-RM du 29 Avril 1997 fixant les modalités d'application de la Loi n°93-065 du 15 Septembre 1993.

Conformément à ses Statuts et Règlement Intérieur, l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali (OPECOM) tient régulièrement ses Assemblées Générales.

Le présent rapport d'activités s'inscrit dans le cadre du suivi des recommandations issues de l'Assemblée Générale d'information du 25 Janvier 2020 et des activités menées au cours de l'année 2020.

Il se décompose en huit (08) Rubriques :

- I. Présentation sommaire de l'OPECOM.
- II. Etat de mise en œuvre des recommandations issues de l'Assemblée Générale du 25 Janvier 2020.
- III. Renforcement des capacités.
- IV. Chronologie de notre participation aux différents évènements qui ont eu lieu en 2020.
- V. Communication avec le grand public.
- VI. Activités du Secrétariat Exécutif.
- VII. Représentativité et Participation aux Conseils d'Administration.
- VIII. Conclusions et Perspectives.

II.

ETAT DE MISE ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JANVIER 2020



Les recommandations sont au nombre de six (06) récapitulées dans le tableau ci-après :

N°	Recommandations	Commissions impliquées	Echéances	Point d'Exécution	Observations
01	Poursuivre les actions à mener pour l'interdiction de la vente des aciers non normalisés.	Commission chargée de la communication, de l'éthique et de la déontologie en relation avec les différents acteurs	Permanent, jusqu'au retrait sur le marché des matériaux non conformes à la réglementation	En cours	Le sujet a été fortement abordé en 2019 par l'ensemble des acteurs du BTP aux journées de réflexion et de concertation organisées par le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social à l'occasion de la célébration " DU MOIS DE LA VILLE ". Le département en charge de l'Habitat s'était chargé de rapprocher les différents acteurs, en particulier les industriels.
02	Au niveau de la MINUSMA et de BARKHANE s'investir pour que les marchés soient attribués exclusivement aux professionnels.	Commission chargée des problèmes et des spécificités des régions du nord. Monsieur Boubacar Fofana a été désigné comme point focal pour réunir les éléments nécessaires à notre requête.	A poursuivre	En cours	Il n'a pas été possible d'avoir une rencontre avec la MINUSMA et BARKHANE. La sensibilité du sujet exige des preuves tangibles que nous n'avons pas pu obtenir pour l'instant.

ETAT DE MISE ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JANVIER 2020 (SUITE)



N°	Recommandations	Commissions impliquées	Echéances	Point d'Exécution	Observations
03	Redéploiement des services financiers dans les localités du nord en vue de faciliter l'obtention des pièces pour les appels d'offres.	Commission chargée des problèmes et des spécificités des régions du nord	2020	Non réalisée	Cette recommandation fait partie des priorités du gouvernement. L'ensemble des résolutions et des recommandations issues respectivement de l'Assemblée Générale du 22 Décembre 2018 et celle du 25 Janvier 2020 ont été transmises comme telles aux plus Hautes Autorités du pays et les conclusions se font toujours attendre.
04	Dans les régions du Nord, pour les appels d'offres locaux, faire aboutir la revendication relative à : - la vente des DAO sur place, - l'ouverture des plis sur place et - l'attribution sur place.	Commission chargée des conditions des soumissions	Jusqu'à aboutissement de la revendication	Réalisée	En ce qui concerne l'AGETIPE MALI, la vente des dossiers et l'ouverture des plis se font sur place. La suite du processus pour l'attribution des marchés se fait à Bamako.

ETAT DE MISE ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JANVIER 2020 (SUITE)



N°	Recommandations	Commissions impliquées	Echéances	Point d'Exécution	Observations
05	Relancer la demande de transport à la MINUSMA pour les directeurs des entreprises du nord ayant des marchés en cours d'exécution par voie aérienne. (les marchés étant des activités menées et réalisées au profit des populations)	Commission chargée des problèmes et des spécificités des régions du nord	Permanent	Réalisée	En fonction des disponibilités de place, chaque fois que l'OPECOM écrit à la MINUSMA, il y a eu satisfaction.
06	Les recommandations relatives à des séminaires de formations avec le service des impôts et l'INPS ont été annulées suite à la pandémie du Covid-19	Impératif sanitaire			



III. RENFORCEMENT DES CAPACITES

L'OPECOM organise en permanence, soit à sa propre charge, soit en relation avec ses partenaires des séries de formations pour permettre aux adhérents de mieux s'approprier de la profession d'entrepreneur.

Au titre de l'année 2020, les formations ci-après ont été réalisées par :

- ✓ le Ministère des Infrastructures et de l'Equipement à travers l'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics (INFP/BTP)
- ✓ le Ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique à travers le Centre International de Formation de Recrutement et de Communication (CIFRECOM),
- ✓ l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS).

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)

3.1 Formations organisées par le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement à travers l'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics (INFP/BTP) :

- Le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement, à travers l'INFP/BTP a initié onze (11) programmes de formations au bénéfice du personnel de la DNR et d'autres acteurs de l'entretien routier dont l'OPECOM. Sur ces onze (11) programmes, quatre (4) ont été réalisés et les sept (07) autres sont en attente.

L'objectif visé par ces programmes est l'amélioration de la qualité des travaux d'entretien routier.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



Tableau N°01 : Récapitulatif des formations réalisées avec l'INFP/BTP.

N°	Thèmes	Durée	Période de réalisation	Nbre de participants sollicités	Nbre de participants effectifs	Lieu
01	Préparation et l'organisation d'un chantier d'entretien routier	05 Jours	09 au 12 juin 2020	03	03	Bamako
02	Gestion de la sécurité sur les chantiers de travaux d'entretien routier	05 Jours	23 au 26 Juin 2020	04	04	Bamako
03	Schéma itinéraire et analyse des dégradations	05 Jours	23 au 26 Juin 2020	03	03	Bamako
04	Supervision et contrôle technique des travaux d'entretien routier	04 Jours	05 au 08 Octobre 2020	03	03	Bamako
TOTAL				13	13	

Nombre de participants sollicités par l'INFP/BTP : 13

Nombre de participants effectifs pour le compte de l'OPECOM : 13

Taux de participation 100 % dont 23,07% sont des femmes.

L'objectif visé est de permettre aux participants de s'approprier des règles élémentaires nécessaires dans la conduite des travaux d'entretien routier.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



Liste des autres programmes de formation non réalisées et reportées en 2021 :

1. Programmation des travaux d'entretien routier
2. Production et mise en œuvre de l'enrobé
3. Géotechnique routière
4. Coaching des chantiers d'entretien routier
5. Diagnostic des structures des ouvrages d'art en béton armé et béton précontraint
6. Comment gagner du temps dans les réunions de chantiers
7. Techniques de montage des dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et Réalisation des travaux HIMO

Dans le cadre du projet d'aménagement de la branche malienne de la Route Transsaharienne-Phase II (RTS2) Bourem-Kidal, la Direction Nationale des Routes (DNR) a organisé une rencontre de haut niveau le Vendredi 05 Juin 2020 entre toutes les parties prenantes du projet notamment :

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



- le Président de l'Autorité intérimaire de la région de Gao ;
- le Président de l'Autorité intérimaire de la région de Kidal ;
- le Président de l'Autorité intérimaire du cercle de Bourem ;
- le Président de l'Autorité intérimaire du cercle d'Almoustrat ;
- le Président de l'Autorité intérimaire du cercle de Kidal ;
- le Président de l'Agence de Développement Régional de Gao ;
- le Président de l'Agence de Développement Régional de Kidal ;
- le Président de l'OPECOM au niveau National ;
- l'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics (INFP/BTP) ;

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



- la Direction Générale de l'Administration Territoriale ;
- la Direction des Finances et du Matériel / MIE ;
- le Directeur Régional des Routes de Gao ;
- le Directeur Régional des Routes de Kidal ;
- le Président de l'OPECOM de la région de GAO ;
- le Président de l'OPECOM de la région de Kidal.

L'OPECOM et ses démembrements des régions du nord ont pris part à cette rencontre. Des programmes de formation sont prévus dans le cadre de ce projet. Afin que ces programmes puissent correspondre aux besoins réels de formation des entreprises concernées, il a été demandé à l'OPECOM de l'amender et de le rendre plus inclusif.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



Par correspondance N°047/OPECOM/2020 en date du 06 Juillet 2020, onze (11) thèmes de formation ont été proposés. Ces formations concernent **cent cinquante (150) entreprises** de la région de Gao et de Kidal, à raison de **soixante-quinze (75) entreprises** par région.

Le programme n'a pas encore démarré.

Il s'agit des thèmes suivants :

- 1. S'approprier des règles de gestion environnementales et de sécurité (sensibilisation des entreprises aux meilleures pratiques, travailler sans déranger).**

Personnels Ciblés : Les chefs d'entreprise et directeurs des travaux et chefs de chantier.

- 2. Les règles de la commande publique (code des marchés publics).**

Personnels Ciblés : Les Chefs d'entreprise et directeurs des travaux.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)

3. Préparation d'un dossier d'appel d'offre.

Personnels Ciblés : Les Chefs d'entreprise et directeurs des travaux.

4. Secrétaire et assistante de direction : Maîtriser les NTIC et la bureautique – niveau avancé.

Personnels Ciblés : Les secrétaires de direction et les cadres chargés de la préparation des DAO.

5. Entretien routier (Identification des pathologies, détermination des tâches élémentaires, mode d'intervention, aperçu sur les terrassements et les enduits en général).

Personnels ciblés : Les chefs d'entreprise, les conducteurs de travaux et les chefs d'équipe.

6. Calcul du sous-détail des prix unitaires des tâches essentielles de l'entretien courant.

Personnels ciblés : Les chefs d'entreprise et les directeurs des travaux.

7. Notions sur la géotechnique routière.

Personnels ciblés : Les chefs d'entreprises, les conducteurs des travaux et les chefs d'équipe.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



8. Gestion et maintenance du matériel des travaux publics.

Personnels ciblés : Responsable matériel (chef de garage) et ouvriers qualifiés.

9. Conduite d'engins (niveleuse, bulldozer à chenilles, chargeuse et pelle hydraulique, compacteur etc.....)

Personnels ciblés : Jeunes de la zone du projet.

10. L'approche HIMO : Techniques de mise en œuvre et son intérêt pour la collectivité.

Personnels ciblés : Directeurs des travaux, chefs de chantiers et d'équipe.

11. Les règles de la sous-traitance.

Personnels ciblés : Chefs d'entreprise et directeurs des travaux.

Objectif visé : Permettre à ces localités traversées par le projet d'avoir des ressources humaines compétentes pour assurer l'entretien après les travaux.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



3.2 Formation organisée par le Ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique à travers CIFRECOM :

L'OPECOM a bénéficié d'une (01) formation gratuite du Ministère du Dialogue Social, du Travail et de la Fonction Publique à travers le Centre International de Formation de Recrutement et de Communication (CIFRECOM).

Cette formation a pour but de préparer les acteurs (l'Etat, le Secteur Privé et les travailleurs) à mieux conduire une négociation dans le cadre des revendications.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



Tableau N°02 : Récapitulatif de la formation réalisée avec le **CIFRECOM**.

N°	Thèmes	Période de réalisation	Nbre de participants attendus	Nbre de participants effectifs
01	Dialogue Social	06 au 07 Janvier 2020	01	01
TOTAL			01	01

Nombre de participants attendus : **01**

Nombre de participants effectifs : **01**

Taux de participation **100%**

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



3.3 Formations organisées par l'ARMDS :

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) a organisé trois (03) sessions de formation à l'intention des membres de l'OPECOM.

Tableau N°03 : Récapitulatif des formations réalisées par l'ARMDS.

N°	Thèmes	Période de réalisation	Nbre de participants attendus	Nbre de participants effectifs	Lieu
01	Gestion de la commande publique au Mali : Préparation, passation, Exécution, contrôle et régulation des contrats de Partenariat Public Privé (PPP)	09 au 13 Mars 2020	01	01	Bamako
02	Les procédures nationales de passation d'exécution de contrôle et de règlement des marchés publics et des délégations de service public	23 au 27 Novembre 2020	21	21	Sikasso

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



Tableau N°03 : Récapitulatif des formations réalisées par l'**ARMDS** (suite).

N°	Thèmes	Période de réalisation	Nbre de participants attendus	Nbre de participants effectifs	Lieu
03	Les procédures nationales de passation d'exécution de contrôle et de règlement des marchés publics et des délégations de service public	14 au 18 Décembre 2020	29	29	Ségou
TOTAL			51	51	

Nombre de participants attendus : **51**

Nombre de participants effectifs : **51**

Taux de participation : **100%** dont **07,84 %** sont des femmes.

N.B : L'ARMDS prévoit d'organiser cette formation dans toutes les régions du Mali. L'objectif visé est de permettre aux acteurs de mieux s'approprier des règles de la commande publique.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



3.4 Formations transmises à la CCIM :

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) dont l'OPECOM est membre a, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action annuel 2020 envisagé l'organisation de sessions de formation à l'endroit des groupements et organisations professionnels. C'est ainsi que l'OPECOM a été saisie et a exprimé ses besoins en formation par correspondance n°028/OPECOM/2020 en date du 20 Février 2020.

Il s'agit des thèmes suivants :

- 1. Les Mécanismes de règlement des litiges relatifs aux marchés publics par l'arbitrage ARMDS et OHADA et leur impact sur l'environnement des affaires.**
Personnels visés : Les chefs d'entreprise et conseillers juridiques.
- 2. Développement personnel : S'affirmer sereinement en toutes circonstances.**
Personnels visés : Chefs d'entreprise et directeurs des travaux.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)

- 3. Mise en place d'un système d'évaluation du personnel : les meilleurs pratiques.**
Personnels visés : Directeurs des travaux et DRH.
- 4. Maitriser Excel, niveau avancé.**
Personnels visés : Les Secrétaires de direction et les cadres chargés de la préparation des DAO.
- 5. Secrétaire et assistant de direction : Maitriser les NTIC et la bureautique – niveau avancé.**
Personnels visés : Les Secrétaires de direction et les cadres chargés de la préparation des DAO.
- 6. Comprendre la passation et l'exécution des marches publics et l'étude complète des procédures BM, BAD, AFD, FED, FIDA, BID, MINUSMA pour mieux s'outiller.**
Personnels visés : Chefs d'entreprise et les cadres chargés de la préparation des DAO.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)

- 7. Comprendre, soumettre un dossier d'appel d'offres (DAO) : les aspects pratiques.**
Personnels visés : Chefs d'entreprise et les cadres chargés de la préparation des DAO.
- 8. Entretien routier (Identification des pathologies, détermination des tâches élémentaires, évaluation du coût technique de mise en œuvre).**
Personnels visés : Les directeurs des travaux et chefs de chantier.
- 9. Exécution des différentes tâches élémentaires d'entretien (technique de mise en œuvre, estimation des quantités).**
Personnels visés : Les chefs d'équipe (terrassement et produit noir), Chefs de de chantier et Pointeurs.
- 10. Maintenance de matériels de travaux routiers (modèles anciens et actuels).**
Personnels visés : Responsable matériel et son personnel ambulant.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



11. Gestion de la maintenance et l'entretien du matériel.

Personnels visés : Responsable matériel et son personnel ambulant.

12. Conduite de niveleuse, bulldozer à chenilles, chargeuse et pelle hydraulique, compacteur, vibrant, camion et véhicule léger.

Personnels visés : Conducteurs et chauffeurs.

13. Comment exécuter un bon enduit.

Personnels visés : Maçons.

14. Comment exécuter un bon carrelage.

Personnels visés : Carreleurs.

15. La Plomberie dans le bâtiment.

Personnels visés : Plombiers.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



16. L'Installation électrique dans le bâtiment.

Personnels visés : Electriciens.

17. MS Project.

Personnels visés : Chefs d'entreprise et les cadres chargés de la préparation des DAO.

Ces formations n'ont pas pu être concrétisées pour 2 raisons essentielles :

- la pandémie du covid-19 avec les restrictions de regroupement ;
- la fin du mandat du bureau de la chambre.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



3.5 Tableau de comparaison 2019-2020 :

Année	
2019	2020
15 formations réalisées	08 formations réalisées
177 agents formés	65 agents formés

Observations : En 2020, le nombre d'agents formés par l'OPECOM reflète les différentes crises que traversent notre pays. Aussi nos partenaires ont envisagé des formations au nombre de 28 qui ont été reportées en 2021 pour diverses raisons.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)



3.6 Conclusion :

Malgré la crise sanitaire provoquée par le COVID-19, l'OPECOM se félicite d'avoir contribué à la formation continue du personnel cadre et ouvrier de ses entreprises membres à la grande satisfaction aussi bien des participants que des employeurs car toutes ces formations visent à l'amélioration de la qualité des ressources humaines pour la sécurisation des investissements.

Il ressort de l'analyse des tableaux N°01, N°02 et N°03 qu'à la date du 31 Décembre 2020, **08** thèmes de formation ont été exécutés et ont regroupé **65** participants soit un taux de participation de **100%** dont **10,76%** sont des femmes.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (SUITE)

A l'issue de chacune des formations, à travers les questionnaires d'évaluation, nous avons pu recueillir l'avis des participants sur l'opportunité de la formation et sur la qualité pédagogique des prestations. Tous, trouvent que les objectifs ont été atteints.

Il serait souhaitable que les chefs d'entreprises continuent à tenir compte du niveau des agents qu'ils envoient en formation afin d'en tirer le plus grand bénéfice.

IV. CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020

L'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali (OPECOM), en tant qu'Organisation de défense des intérêts de ses adhérents en particulier et du secteur du BTP en général, est régulièrement consultée par l'ensemble de ses partenaires publics et privés soit pour émettre un avis, soit pour définir et faire connaître le point de vue des entrepreneurs sur l'ensemble des sujets régissant la profession.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)



C'est dans ce cadre qu'en 2020, l'OPECOM a été invitée à participer à plusieurs rencontres d'échanges qui sont entre autres :

- **07 Janvier 2020** : Au Ministère des Infrastructures et de l'Equipement.
Invitation à participer à la cérémonie d'échanges de présentation des vœux à Madame le Ministre des Infrastructures et de l'Equipement suivie du partage des recommandations et résolutions issues du Dialogue National Inclusif.
- **21 et 22 Janvier 2020** : A l'Hôtel LAÏCO EL FAROUK.
Atelier de consultations nationales sur l'élaboration de la Vision post 2020 de la CEDEAO avec pour but de créer une sous-région sans frontières, pacifique, prospère et cohérente, reposant sur la bonne gouvernance qui permet à la population d'accéder aux ressources et à les exploiter à travers la création d'opportunités pour le développement durable et la préservation de l'environnement.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

- **29 Janvier 2020 : Au Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social.**

Echanges sur l'organisation du Salon de l'Habitat de Bamako SAHABA 2020.

- **30 au 1^{er} Février 2020 : Ministère des transports Au CICB.**

Participation à la Cérémonie d'ouverture des travaux de la Réunion Annuelle des Transports dont le thème est : « **Pour un service de transports plus efficace** ».

- **07 Février 2020 : Au CNPM.**

Échanges autour de la problématique de la fiscalité et de son impact négatif sur le bon fonctionnement des entreprises au Mali.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

➤ 08 au 13 Février 2020 : Les Missions avec les Partenaires.

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social :

❑ 10^{ème} Edition du Forum Urbain Mondial :

Le Président de l'OPECOM a participé aux travaux de la 10^{ème} Edition du Forum Urbain Mondial Social tenue à Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis du 08 au 13 Février 2020 sur invitation du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social. Le participant étant à sa propre charge, le Président de l'OPECOM a totalement pris en charge son déplacement et son hébergement qui s'élèvent à **2 927 984 FCFA**. La qualité de sa participation et le compte rendu de sa participation a valu à l'OPECOM une lettre de félicitations de la part du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

- **13 Février 2020 : Au Ministère des Infrastructures et de l'Équipement.**

Participation à la cérémonie de remise de médailles aux travailleurs du Ministère des Infrastructures et de l'Équipement en présence du Premier Vice-Président de l'OPECOM.

- **13 Février 2020 : Au siège des Groupements Professionnels membres du CNPM.**

Rencontre avec l'entreprise YESSS ELECTRIQUE pour évaluer les opportunités du marché malien et les possibilités de partenariats avec les acteurs locaux spécialisés dans l'électricité.

- **14 Février et 19 Février 2020 : Au Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social.**

Echanges sur l'avancement de l'organisation du Salon de l'Habitat de Bamako SAHABA 2020.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

➤ 19 Février 2020 : Au Ministère des Infrastructures et de l'Equipement.

Examen du projet de décret fixant les stratégies d'entretien routier (transposition de la Directive n°11/2009/CM/UEMOA du 25 Septembre 2009 portant Harmonisation des stratégies d'entretien routier dans les Etats membres de l'UEMOA).

➤ 20 au 23 Février 2020 : Au CICB.

Participation à la 6^{ème} édition du Salon de l'Habitat de Bamako 2020 avec pour thème « La sécurité, une exigence de la ville ».

➤ 03 Mars 2020 : Au CNPM.

Rencontre avec un représentant de la Banque Mondiale pour discuter sur l'élargissement de l'assiette fiscale en faisant des propositions concrètes pour l'élaboration d'un rapport qui servira d'instrument pour le Secteur Privé pour faire un lobbying auprès du Gouvernement afin d'améliorer le système fiscal au Mali. Ce sont les entreprises régulièrement déclarées (20%) qui payent les 100% d'impôt. Les opérateurs les plus riches sont encore soit dans l'informel soit dans un centre d'impôt qui ne reflète pas leur véritable poids économique.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)



- **04 Mars 2020 : Au siège des Groupements Professionnels membres du CNPM.**

Rencontre avec un Consultant pour une mission d'étude diagnostique de l'Agence Française de Développement (AFD) sur la formation professionnelle et l'emploi des jeunes au Mali.

- **10 Mars 2020 : Au Grand Hôtel de Bamako.**

Séance collective de travail avec tous les acteurs de l'écosystème pour partager le diagnostic suite aux échanges avec les consultants Mme Anne Boutin et Mr Chedikhe de la mission d'étude diagnostique de l'Agence Française de Développement (AFD) sur la formation professionnelle et l'emploi des jeunes au Mali.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)



- **11 Mars 2020 : Au siège des Groupements Professionnels membres du CNPM.**
Rencontre avec un Consultant individuel, Monsieur Boubacar DRAVE, chargé d'élaborer le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes du Projet « Bamako, moteur de croissance économique inclusive ». Suite à cette rencontre, par lettre n°039/OPECOM/2020 en date du 17 Avril 2020, l'OPECOM a félicité le Représentant Résident de la Banque Mondiale au Mali pour l'implication de toutes les parties prenantes dans la faisabilité du projet.
- **21 Mars 2020 : A la DFM du Ministère des Infrastructures et de l'Equipement.**
Réunion de crise avec le Ministère des Infrastructures et de l'Equipement pour échanger sur les modalités de mise en œuvre des mesures prises par le Gouvernement afin de faire face à la pandémie du Covid-19 au sein de nos entreprises.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

➤ 23 Mars 2020 : Activité Spécifique.

Par lettre n°088 MIE-SG du 06 Février 2020, le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement a saisi l'Organisation Patronale des Entrepreneurs de la Construction du Mali (OPECOM) pour demander à ce que les entreprises régularisent leur situation fiscale.

En réponse, le président de l'OPECOM, par lettre n°027/OPECOM/2020, a écrit pour demander que les entreprises soient d'abord dans leurs droits à travers le paiement des décomptes en souffrances depuis plusieurs mois, voire des années. L'accompagnement du département a été sollicité à cet effet. A cette occasion, plusieurs entreprises et bureaux d'études ont vu leurs factures payées pour plusieurs milliards suite à des échanges de correspondance entre le Département des Infrastructures, la Paierie Générale du Trésor et l'OPECOM. C'est l'occasion de remercier ici tous les partenaires de l'administration, toutes les entreprises qui ont eu le courage de nous transmettre leur situation sans oublier l'apport de nos représentants dans certains conseils d'administration.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

➤ 22 Avril 2020 : Au siège des Groupements Professionnels membres du CNPM.

Rencontre avec Monsieur Didier VELLER, chargé de préparer un projet de formation à distance pour les cadres du BTP au Mali en collaboration avec un expert de l'Agence Française pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA). Nous attendons toujours la concrétisation dudit projet.

➤ 27 Avril 2020 : Activité Spécifique.

Nous avons été saisis par certains de nos membres sur le Coût élevé des récents dossiers d'appel d'offres. A cet effet, nous avons attiré l'attention du Directeur Général de l'Agence d'Exécution des Travaux d'entretien Routier (AGEROUTE) par lettre n°040/OPECOM/2020 en date du 27 Avril 2020. Suite à cette correspondance, le prix de vente des dossiers est revenu à la normale.

➤ 18 Mai 2020 : Activité spécifique.

Bordereau de Transmission n°002/PDT/OPECOM/2020 au Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) des questionnaires Covid-19 renseignés par les entreprises membres de l'OPECOM dans le cadre de l'impact du Covid-19 sur les entreprises, afin de solliciter l'accompagnement de l'Etat et des PTF. Comme résultat, les entreprises n'ont bénéficié d'aucun accompagnement.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

► 05 Juin et 1^{er} Juillet 2020 : A la Direction Nationale des Routes.

Echanges sur les modalités de mise en œuvre des travaux connexes du Projet d'Aménagement de la branche malienne de la route transsaharienne – Phase II (RTS₂) : Bourem – Kidal.

► 03 Juillet 2020 : A la Direction des Finances et du Matériel.

Prise de contact et présentation d'un projet dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de service N°001/S/2020/ON/FED/MLI/CRISN°2020/416-764 du bureau d'étude « Groupe d'Experts et de Consultants Internationaux (GECI Expert Conseil) » relatif à la réalisation d'une étude spécifique et assistance technique auprès de l'AGEROUTE pour l'amélioration des travaux d'entretien routier au Mali.

► 25 Juillet 2020 : A la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM).

Journée d'échanges du CACOPE dans le cadre de la relance de son programme d'activités 2020.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)



► 26 Août 2020 : A l'Autorité Routière.

Examen et validation du rapport narratif intermédiaire n°04 relatif au projet « Préservation du patrimoine routier tout en créant de l'emploi – Numéro CRIS ML/FED/038-087 financé par le 11^{ème} FED ».

► 03 Août 2020 : Activité Spécifique.

L'OPECOM a désigné cinq délégués pour participer à l'Assemblée Générale Elective du CNPM.

Il s'agit de :

1. Monsieur **Boubacar H. DIALLO**, Président
2. Monsieur **Ibrahima SAKO**, 1^{er} Vice – Président
3. Monsieur **Mamadou KONATE**, 2^{ème} Vice – Président
4. Monsieur **Fodé COULIBALY**, Trésorier Général Adjoint
5. Monsieur **Sidy SISSOKO**, 1^{er} Secrétaire aux Relations avec les Pouvoirs Publics

Deux candidats se sont présentés à ces élections, à savoir Monsieur Mamadou Sinsy COULIBALY et Monsieur Diadié dit Amadou SANKARE. Après avoir rencontré et écouté les deux candidats, et après avoir compris les objectifs réels de chacun des protagonistes, l'OPECOM a décidé de soutenir la liste de Monsieur Mamadou Sinsy COULIBALY. L'OPECOM a deux (2) membres élus dans ce bureau. Ce processus électoral a plongé le secteur privé dans une crise sans précédent.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

- **30 Septembre 2020 : A l'Hôtel Sheraton.**
Journée d'information sur l'éducation financière à l'endroit des opérateurs économiques organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM).
- **07 Octobre 2020 : Activité Spécifique.**
Lettre de félicitations au Ministre des Transports et des Infrastructures et celui des Affaires foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat pour leur nomination au sein du Gouvernement de Transition.
- **22 Octobre 2020 : A l'Hôtel Sheraton.**
Journée d'information sur le Fonds de Garantie pour le Secteur Privé (FGSP) organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM).

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

- **19 Novembre 2020 : Activité Spécifique.** Au Ministère des Transports et des Infrastructures.

Le Bureau Exécutif de l'OPECOM a rencontré le Ministre des Transports et des Infrastructures accompagné de ses collaborateurs. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la consolidation des relations de partenariat qui existent qui ont toujours existé entre l'OPECOM et le Ministère des Transports et des Infrastructures. Cette rencontre a été aussi l'occasion de partager avec le Chef du Département et ses collaborateurs, les **Contributions de l'OPECOM pour la réussite de la Transition.**

- **23 Novembre 2020 : Activité spécifique.**

Transmission à l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) des questionnaires renseignés par les entreprises membres de l'OPECOM dans le cadre de l'impact d'une enquête sur l'évaluation des effets de la crise sanitaire Covid-19 sur l'emploi au Mali.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

- **26 Novembre 2020** : Au Musée National.
Enregistrement du troisième numéro de l'émission économique « Au cœur de l'économie malienne » organisé par l'ORTM et l'Agence Spirit avec pour thème « **Quelle politique de relance du Tourisme au Mali ?** »
- **27 Novembre 2020** : A la Direction Nationale de l'Urbanisme et de l'Habitat.
Journées des Urbanistes du Mali, organisée sous le thème général : « Villes ouvertes, résilientes, moteurs de croissance et durables ».
- **03, 04, 05 Décembre 2020** : A Maeva Palace.
Participation de l'OPECOM à la 46^{ème} édition de la Réunion annuelle des services des routes.
- **17 Décembre 2020** : Salle de réunion de l'AGEROUTE.
Séance de travail sur le démarrage des travaux d'entretien routier Exercice 2021 entre l'OPECOM, l'Ordre des Ingénieurs Conseils du Mali (OICM), la Direction Nationale des Routes (DNR) et la Direction technique de l'AGEROUTE.

CHRONOLOGIE DE NOTRE PARTICIPATION AUX DIFFERENTS EVENEMENTS QUI ONT EU LIEU EN 2020 (SUITE)

Quelques rencontres majeures de l'OPECOM *en images*

- **Participation du Président de l'OPECOM à la 10^{ème} Edition du Forum Urbain Mondial** sur invitation du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement Social



- **Rencontre entre un Représentant de la Banque Mondiale Monsieur Thomas DUBUT et une délégation de l'OPECOM conduite par le premier Vice-président M. Ibrahima SAKO, le Mardi 03 Mars 2020, dans la salle de réunion du Conseil National du Patronat du Mali (CNPM) pour discuter des opportunités d'élargissement de l'assiette fiscale.**



- **Rencontre entre le Ministre des Transports et des Infrastructures et le Bureau Exécutif de l'OPECOM)** conduit par son Président, Mr Boubacar H. DIALLO le 19 Novembre 2020 dans la salle de réunion du département pour réaffirmer leur soutien au département à travers le mémorandum de l'OPECOM en date du 09 Novembre 2020.



- **Rencontre avec le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) au siège de l'OPECOM le 1^{er} Décembre 2020.** L'objectif était de trouver un consensus dans le cadre des prochaines élections de renouvellement du Bureau de la CCIM. La délégation de la CCIM était conduite par le président sortant M. Youssouf Bathily.



- **Rencontre avec le Directeur Général de l'AGEROUTE Monsieur Sékou KONTAGA accompagné de son adjoint Monsieur Mamadou Lamine DIAKITE, le 09 Décembre 2020 au siège de l'OPECOM dans le cadre d'une visite de courtoisie.**



V. COMMUNICATION AVEC LE GRAND PUBLIC

5.1 Emission Télévisée « Actu Hebdo » :

Le Dimanche 02 Février 2020, le Président de l'OPECOM a été invité à participer à l'émission télévisée « Actu Hebdo » de l'ORTM (Office de Radiodiffusion Télévision du Mali). Ce fut l'occasion d'éclairer l'opinion nationale et internationale sur les difficultés des entrepreneurs. Vous pouvez retrouver la vidéo dans son intégralité sur le site web de l'OPECOM : www.opecommali.com.

COMMUNICATION AVEC LE GRAND PUBLIC (SUITE)



COMMUNICATION AVEC LE GRAND PUBLIC (SUITE)

5.2 Presse Ecrite « L'ESSOR » :

A la demande du quotidien national d'information du Mali « L'ESSOR » le Président de l'OPECOM a accepté d'accorder une interview dans sa parution du 07 Octobre 2020. Plusieurs sujets ont été abordés sans tabou. L'article est disponible sur le site web de l'OPECOM.

COMMUNICATION AVEC LE GRAND PUBLIC (SUITE)



**LA PHOTO OFFICIELLE
DU PRÉSIDENT DE LA TRANSITION**
En vente à l'AMAP au prix de **100 000 Fcfa**
Contacts : 20 22 57 67 / 20 23 91 43

L'ESSOR
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION DU MALI
MERCREDI 7 OCTOBRE 2020 590 ANNEE N° 15261
www.essor.ml

**LES PORTRAITS
DES MINISTRES**
Lire en pages 7, 8, 9 et 10

Gouvernement de la Transition LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ

Rétablissement de la sécurité, redressement de l'État, lutte contre la corruption, organisation d'élections générales transparentes, l'équipe de Mactar Ouane, qui s'est réunie hier pour son premier conseil de cabinet, devra se surpasser pour combler les attentes de nos compatriotes pendant les 18 prochains mois



Photo: H. KOUATE

Lire en page 3

Koulouba BALLET DIPLOMATIQUE



Lire en page 3

Boubacar H. Diallo, président de l'Opecom «LES ENTREPRISES DU BTP TRAVERSENT D'ÉNORMES DIFFICULTÉS DEPUIS 2012»



Lire en page 5

Tournoi de montée en D1 L'ASKO ET LE CASS EN POLE POSITION



Lire en page 8

Boubacar H. Diallo, président de l'Opecom : «LES ENTREPRISES DU BTP TRAVERSENT D'ÉNORMES DIFFICULTÉS DEPUIS 2012»

Par les temps qui courent, le secteur du bâtiment et travaux publics va très mal. Pourtant, le secteur représente 5,3% du PIB de notre pays, soit environ 600 milliards de Fcfa. Dans cette interview, le patron des patrons du secteur évoque les difficultés et les perspectives de l'organisation

L'E.S.S.O.R. : Quelles sont les entreprises membres de l'Opecom et quelles sont les missions de l'organisation ?

Boubacar H. Diallo : L'Organisation patronale des entrepreneurs de la construction du Mali (Opecom) est une association professionnelle au service des entrepreneurs du BTP. Ses membres évoluent dans le domaine du bâtiment, des travaux routiers et des travaux particuliers.

C'est un syndicat de chefs d'entreprises qui étudie et défend les intérêts matériels et moraux des entrepreneurs du BTP. Il participe à leur formation technique et professionnelle ainsi qu'à l'élaboration des textes régissant la profession. En outre, il veille à instaurer une saine concurrence entre les entreprises et appuie ses membres pour l'acquisition de matériel et d'équipement. Notre organisation a été créée en 1972, sous le nom de SYNABAT (Syndicat national du bâtiment et des travaux publics) et a évolué de façon informelle jusqu'en 1978. En 1979, une ordonnance du CMLN est venue réglementer la profession d'entrepreneurs et de tâcherons du bâtiment, des travaux publics et des travaux particuliers.

La loi n° 93-065 du 15 septembre 1993 portant réglementation de la profession d'entrepreneur du bâtiment, des travaux publics et des travaux particuliers avec le décret n° 97160PRM du 29 avril 1997 fixant les modalités d'application sont intervenus pour mieux structurer le secteur en supprimant la profession de tâcheron tout en instituant des catégories d'entrepreneurs, des seuls pour chaque catégorie et les incompatibilités entre les différents acteurs du BTP. Le SYNABAT est devenu l'Opecom à l'issue de l'assemblée générale de 2005. L'Opecom a ses délégués dans toutes les régions du Mali. Actuellement, elle regroupe un peu plus de 2.000 adhérents.

L'E.S.S.O.R. : Quelle place occupent, aujourd'hui, les BTP dans le secteur privé ? D'une façon générale, comment se portent les entreprises du BTP et quelle est la contribution du secteur à l'économie nationale ?

B.H.D. : Le secteur du BTP est un secteur vital de notre économie. Il est constitué par un ensemble de PME qui constituent le moteur de la croissance, créent des milliers d'emplois et contribuent, de façon importante, à la lutte contre la

paupérisation par la distribution de richesses. Les BTP représentent 5,3% du PIB, soit environ 600 milliards de Fcfa. Ils animent les principaux segments de l'économie comme l'industrie, les banques, le commerce, l'artisanat, etc. C'est pourquoi le développement de ce secteur doit constituer une priorité pour les autorités de notre pays.

D'autre part, les entreprises maliennes du BTP traversent d'énormes difficultés depuis 2012. Certains de nos membres ont vu leur matériel de travail détruit et n'ont pas encore été dédommages. A cela, il faut ajouter qu'il n'y a pas plus d'une dizaine d'entreprises qui fonctionnent et celles qui travaillent ont d'énormes problèmes avec les banques pour non-paiement de leurs factures et à cause des services d'assistance et de recouvrement. Pourtant, en termes d'atouts, nos entreprises constituent une opportunité pour les pouvoirs publics, puisqu'elles contribuent à la dynamique interne de l'économie à travers la création d'emplois.

L'E.S.S.O.R. : Quel est le bilan de vos activités pour l'année 2020 ?

B.H.D. : Notre organisation est un ensemble d'entreprises. En termes de chiffre d'affaires, nos entreprises ne travaillent presque plus depuis des années. Nos activités de revendications continuent et ne s'arrêteront jamais tant que nous n'aurons pas atteint nos objectifs notamment en ce qui concerne la bonne gouvernance dans le secteur.

L'E.S.S.O.R. : Quelles sont les grandes difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises du BTP ?

B.H.D. : Le financement des entreprises est lié à l'existence d'un marché pour les entreprises. Il est difficile pour les banques d'accompagner les entreprises tant que les perspectives d'acquiescement professionnel des patrons régionaux sont restées insignifiantes. En résumé, en dehors de l'insécurité, la principale difficulté aujourd'hui, c'est la disponibilité de marchés et l'égal accès aux marchés dans le cadre d'une concurrence saine. Sur le plan de l'opinion, notamment en termes d'image, nos entreprises sont souvent critiquées pour la qualité de certains travaux d'entretien de routes. Une structure publique a été créée à cet effet pour être

plus proactive mais, malheureusement, elle fait toujours coïncider ses activités avec la période d'hivernage où les conditions de travail sont difficiles, les matériaux sont plus chers et l'impact en termes de qualité du travail laisse à désirer. Il serait souhaitable de revenir à l'entretien semestriel pour éviter d'avoir toujours de fausses urgences pour ensuite jouer au pompier avec comme conséquences un gaspillage des fonds publics et une mauvaise réputation pour nos entreprises. Par ailleurs, l'Etat est le principal pourvoyeur de marché et il y a trop d'entreprises pour peu de marchés. D'où la nécessité pour elles de se regrouper pour constituer une force interne pouvant concurrencer d'autres entreprises venant envahir notre marché. Il faut aussi déplorer que l'Etat ne met pas des critères incitatifs pour les entreprises. Je pense qu'on n'est pas bien préparé pour rompre les barrières douanières pour l'instant.

L'E.S.S.O.R. : Quels sont les rapports du patronat avec l'Etat et les partenaires techniques et financiers ?

B.H.D. : La lutte syndicale est permanente. Il y a beaucoup de réformes qui ont été faites et il y en a pour lesquelles les négociations sont en cours comme il y en a qui nous ont pas eu de réponses.

L'E.S.S.O.R. : Quelles sont vos priorités à court terme ?

B.H.D. : La sécurité pour le pays, l'amélioration du climat des affaires dans le cadre d'une bonne gouvernance pour une concurrence saine.

L'E.S.S.O.R. : Que pensez-vous du partenariat public-privé dans notre pays ?

B.H.D. : Tous les pays



L'E.S.S.O.R. : On parle beaucoup de la ZLECAF au niveau de notre sous-région. Notre secteur privé est-il préparé par rapport à cette nouvelle donne ?

B.H.D. : Ce n'est pas d'abord de notre secteur privé qu'il s'agit mais plutôt de l'Etat lui-même. D'abord dans notre sous-région, la libre circulation des personnes et des biens n'est pas totalement assurée. Le commerce entre Européens est de l'ordre de 68%, entre Asiatiques 61%, et entre Africains, il est de l'ordre de 13 à 15%. Le Mali étant un pays continental, il faut des routes, notamment des corridors pour permettre d'échanger entre nos différents pays, ce que nous produisons. Il s'agit de mettre en route la voie ferrée au moins entre le Mali et le Sénégal et d'avoir des compagnies aériennes fiables. Il n'y a pas de routes, ce qui empêche celles qui existent sont en piètre état. Ensuite à partir de quel pourcentage de fabrication locale un produit peut-il être considéré comme africain au risque que notre zone ne devienne plutôt un marché pour les autres. Je pense qu'on n'est pas bien préparé pour rompre les barrières douanières pour l'instant.

L'E.S.S.O.R. : Concrètement, le patronat parvient-il à trouver des solutions aux problèmes qui lui sont posés ?

B.H.D. : La lutte syndicale est permanente. Il y a beaucoup de réformes qui ont été faites et il y en a pour lesquelles les négociations sont en cours comme il y en a qui nous ont pas eu de réponses.

L'E.S.S.O.R. : Quelles sont vos priorités à court terme ?

B.H.D. : La sécurité pour le pays, l'amélioration du climat des affaires dans le cadre d'une bonne gouvernance pour une concurrence saine.

L'E.S.S.O.R. : Que pensez-vous du partenariat public-privé dans notre pays ?

B.H.D. : Tous les pays

VI. ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF



Le Secrétariat Exécutif de l'OPECOM, dans le cadre de ses missions de communication et d'information, a mené entre autres les actions suivantes :

- Diffusions des informations (Avis de réunion, Communiqué, Annonce, etc.)
- Assurer la disponibilité et la sauvegarde des fichiers.
- Numériser les documents pour sauvegarde ou diffusion.

ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF (SUITE)



- Veiller régulièrement sur la messagerie E-mail de l'OPECOM.
- Assurer la bonne marche de tout le système informatique et le réseau téléphonique de l'OPECOM.
- Assurer la mise à jour du site web de l'OPECOM (www.opecommali.com).
- Préparer tout document à soumettre au Président.

VII. REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION



7.1 Représentativité :

L'OPECOM est membre de onze (11) Conseils, d'une (01) Chambre Régionale et d'un (01) Comité Technique qui sont :

- Le Conseil Economique Social et Culturel :

Représentant : Secrétariat Exécutif.

Le Conseil Economique, Social et Culturel a compétence sur tous les aspects du développement économique, social et culturel. Ses activités ont été quelque peu entravées du fait de l'insécurité dans le pays. Toutefois, les acteurs du secteur privé sont en train de se retrouver. Ainsi, les Ordres Professionnels, l'OPECOM et les miniers entre autres sont en train de s'organiser pour mutualiser leurs efforts à l'intérieur de ce conseil afin d'y trouver des réponses adéquates aux problèmes des différentes organisations.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- le Conseil d'Administration de l'Agence d'Exécution de Travaux d'Intérêt Publics pour l'Emploi (AGETIPE-MALI).

Représentants :

- Mr Sidy SISSOKO, 1^{er} Secrétaire aux Relations avec les Pouvoirs Publics.
- Mr Ibrahima SAKO, 1^{er} Vice-Président (pour le compte du secteur privé).

Il y a une collaboration étroite entre l'OPECOM et ses représentants qui sont au Conseil d'Administration de l'AGETIPE-MALI. Cette collaboration a permis de débloquent les impayés de plusieurs entreprises. Le Directeur Général de l'AGETIPE-MALI se félicite malgré les difficultés et exhorte tous les partenaires à faire de telle sorte qu'on puisse surmonter ensemble les difficultés.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- le Conseil d'Administration de l'Agence d'Exécution des Travaux d'entretien Routier (AGEROUTE).

Représentant : Mr Cheickna TRAORE, 1^{er} Commissaire aux Comptes.

Il ressort que les impayés des entreprises sont liés à la mauvaise présentation des factures et à la mise à jour des pièces fiscales qui sont demandées avant le paiement. Le démarrage tardif des travaux qui se passe très généralement pendant l'hivernage constitue un handicap sérieux pour les entreprises qui réalisent les travaux à un moment où les matériaux sont plus chers et le nombre de jour travaillé est réduit pendant que le personnel est payé tous les jours. Tous ces éléments réunis sont très coûteux pour les entreprises.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion des Entreprises Privées (APEP).

Représentant : Secrétariat Exécutif.

La mission de l'APEP est de promouvoir, représenter et développer le secteur privé en :

- renforçant la capacité et la compétitivité des entreprises et de leurs associations respectives par la fourniture de services utiles et nécessaires ;
- facilitant le partenariat entre les associations membres et les autres associations ;
- favorisant la fourniture de services et les activités de promotion des membres par l'intermédiation entre l'offre et la demande de services émanant du secteur privé.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)

- le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

Représentant : Mr Papa M'Bodge TOURE, Secrétaire Général.

La recommandation essentielle à consister à insister auprès des agences d'emploi afin qu'elles passent par les employeurs pour le recrutement sur le marché du travail. L'ANPE a un Plan sectoriel de développement qui vise à faire de l'ANPE d'ici 2025 un service public d'emploi (SPE) performant et adapté aux exigences du marché de travail pour diminuer beaucoup plus le chômage des jeunes.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- le Conseil d'Administration de l'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics (INFP/BTP).

Représentant : Mr Mamadou KONATE, 2^{ème} Vice-Président.

Cet institut est notre principal acteur en matière de formation. Toutes les formations réalisées ont été faites en relation avec notre représentant au Conseil d'Administration de l'INFP/BTP qui se réunit deux fois par an pour créer toutes les opportunités possibles afin que les acteurs du BTP soient bien préparés à leurs activités professionnelles.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- le Conseil d'Administration de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).

Représentant : Mr Amadou DIAMOUTENE, Secrétaire Général Adjoint.

L'ONEF a pour mission de faire de la recherche et des études afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail. Des enquêtes ont été initiées par notre représentant en relation avec le Directeur Général de l'ONEF pour évaluer l'impact du Covid-19 sur les entreprises. Aujourd'hui les résultats de ces enquêtes sont attendues et les entreprises ne semblent pas être intéressées par le renseignement des formulaires.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR)

Représentant : Mr Konimba DEMBELE, 2^{ème} Secrétaire à l'Organisation de l'OPECOM.

La Chambre Consulaire Régionale est le lieu privilégié de dialogue entre l'UEMOA et les principaux opérateurs économiques. Elle est chargée de réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'UEMOA. Elle donne également des avis sur toute question relative à la réalisation des objectifs de l'Union.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- le Conseil d'Affaires Algéro – Malien de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali.

Représentant : Mr Abdourhamane FOULANE, Président de l'OPECOM Régionale de Gao.

C'est un cadre d'échange, de partenariat et d'affaires entre le secteur privé de l'Algérie et du Mali coprésidé par les présidents des chambres de commerce du Mali et de l'Algérie afin d'assainir le climat d'affaires et la libre circulation des personnes et des biens des deux pays. Il y a des entraves et des contraintes dans le cadre des échanges entre les deux pays notamment en ce qui concerne les problèmes de sécurité. Aussi, il est demandé aux membres du Conseil Malien de faire l'inventaire et la liste des opportunités d'affaires de leurs domaines respectifs afin de pouvoir les soumettre à la prochaine rencontre du Conseil Algérie-Mali.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- le Conseil d'Administration du CNREX-BTP.

Représentant : Mr Younoussa DABO, 1^{er} Secrétaire aux Revendications.

- le Conseil Scientifique du Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics (CNREX-BTP).

Représentant : Mr Mohamed Sidy TOURE, 1^{er} Secrétaire à l'Organisation.

- le Comité Technique de l'Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP).

Représentant : Mr Mohamed SIDIBE, 1^{er} Secrétaire aux Relations Interprofessionnelles.

- le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs Abderhamane Baba TOURE (ENI-ABT).

Représentant : Mr Lanseiny BOITE, 2^{ème} Secrétaire aux Relations Interprofessionnelles.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



7.2 Participation aux Conseils d'Administration :

- **30 Janvier 2020** : Au CNPM.

Participation du Secrétaire Général Adjoint, Mr Amadou DIAMOUTENE à la 08^{ème} Session Ordinaire du Conseil d'Administration de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).

- **06 Mars 2020** : A l'AGEROUTE.

Participation du 1^{er} Commissaire aux Comptes, Mr Cheickna TRAORE, à la 25^{ème} Session Ordinaire du Conseil d'Administration de l'AGEROUTE.

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)



- **12 Mars 2020** : A l'AGEROUTE.

Participation du 1^{er} Commissaire aux Comptes, Mr Cheickna TRAORE, à la 08^{ème} Session Extraordinaire du Conseil d'Administration de l'AGEROUTE.

- **12 Mars 2020** : Au CNREX-BTP.

Participation du 1^{er} Secrétaire aux Revendications, Mr Younoussa DABO, à la 25^{ème} Session Ordinaire du Conseil d'Administration du Centre National de Recherche et d'Expérimentation en Bâtiment et Travaux Publics (CNREX-BTP).

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)

- **04 au 13 Mars 2020** : Consultation à domicile.

Participation du Secrétaire Général Adjoint, Mr Amadou DIAMOUTENE à la consultation à domicile des administrateurs de l'ONEF pour examiner et adopter le Budget prévisionnel rectificatif 2020.

- **12 Mars 2020** : A l'INFP/BTP.

Participation du 2^{ème} Vice-Président, Mr Mamadou KONATE, à la 08^{ème} session du Conseil d'Administration de l'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics (INFP/BTP).

REPRESENTATIVITE ET PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION (SUITE)

- **28 Juillet au 06 Août 2020** : Consultation à domicile.

Participation du Secrétaire Général Adjoint, Mr Amadou DIAMOUTENE, à la consultation à domicile des administrateurs de l'ONEF dans le cadre de la 9^{ème} session ordinaire dudit Conseil.

- **01 Décembre 2020** : Au Centre du Secteur Privé.

Participation du Secrétaire Exécutif à la 24^{ème} Session du Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion des Entreprises Privées.

- **24 Décembre 2020** : Centre de Perfectionnement et Reconversion de l'ANPE.

Participation de Mr Amadou DIAMOUTENE à la 3^{ème} Session Extraordinaire du Conseil d'Administration de l'ONEF.

VIII. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES



8.1 Conclusions :

Le bilan de la troisième année de ce Bureau Exécutif est satisfaisant au regard des actions significatives menées durant cette année qui a été très éprouvante.

Depuis bientôt une dizaine d'années, des séries de crises ajoutées à l'insécurité ont compromis tous nos efforts visant à faire travailler le plus grand nombre d'entreprises. Des entreprises qui étaient compétentes il y a seulement cinq ou six ans sont au chômage pendant cinq ou six ans et de ce fait pourront remplir difficilement les critères de qualification même en cas d'opportunités de marchés. Par conséquent, des regroupements sont nécessaires.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES (SUITE)



Au niveau du Ministère en charge de l'Habitat, toutes les opportunités de constructions de logements se font avec des promoteurs qui très souvent bénéficient de l'aide de l'État et parallèlement créent leurs propres entreprises rendant la compétition opaque en violant intelligemment la loi sur les incompatibilités et au détriment de la qualité. La réalisation de ces milliers de logements aurait pu permettre d'avoir des grandes entreprises en bâtiments à l'image des quelques entreprises qui font la fierté de notre pays dans le domaine des infrastructures routières.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES (SUITE)



8.2 PERSPECTIVES :

Certaines des difficultés de nos entreprises sont liées aux différentes crises et de gouvernance que connaît notre pays depuis plusieurs années et cette situation a créé de nouveaux modes de fonctionnement semblables à la raison du plus fort.

Il est important de ne pas lâcher à un moment où l'obtention de solutions pour sortir notre secteur est une impérieuse nécessité et de rester mobilisés à un moment où le secteur tout entier s'est retrouvé dans le cadre d'une nouvelle dynamique.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES (SUITE)

Pour mener à bien ses actions, notre Organisation se doit :

- de continuer à faire des propositions concrètes aux partenaires publics en relation avec les autres organisations professionnelles du secteur ;
- de s'imposer par la qualité de nos prestations ;
- de mutualiser les moyens à travers les regroupements.

Il faut que notre secteur soit de telle sorte qu'il ait les mêmes opportunités pour tous et que la différence soit dans l'engagement et le sérieux de chacun.

L'Organisation Patronale
des Entrepreneurs de la Construction
du Mali (OPECOM) est et reste au
service de toutes ses entreprises
membres pour l'atteinte des objectifs
communs.

JE VOUS REMERCIE !